

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/04/2021

Dossier complet le :

02/04/2021

N° d'enregistrement :

F-053-21-C-0047

1. Intitulé du projet

valorisation des abords du port de Gwin Zegal - commune de Plouha

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire du littoral

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Vince Agnès Directrice

RCS / SIRET

1 8 0 0 0 5 0 1 9 0 0 1 7 9

Forme juridique

Etablissement public administratif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
14° 41°a	Renaturation d'un ancien parking dans un espace remarquable. Requalification de cheminements et aménagement de points de vue. Aménagement d'un nouveau parking plus en arrière du littoral (57 places VL, 2 places bus).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'un parking paysager de 57 places VL et 2 places bus en remplacement d'un parking sauvage en site remarquable. L'ancien parking fera l'objet d'une renaturation. Le projet comprend la requalification des cheminements existants. La surface totale concernée par le projet représente 10175 M².

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- Mieux gérer l'accueil du public venant découvrir un site remarquable (Gwin Zégal) en contrôlant l'accès et le stationnement des véhicules, limiter ainsi les problèmes de sécurité entre voitures et piétons et les conflits d'usages avec les riverains
- Limiter la détérioration du milieu par les flux (véhicule et piéton) des visiteurs ;
- Organiser le stationnement des visiteurs sur une zone plus éloignée du site remarquable et limiter l'impact de celui-ci grâce à l'aménagement d'un parking s'intégrant au paysage ;
- Sécuriser l'accès au site remarquable
- Valoriser des points de vue sur le grand paysage

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 4 mois sont divisés en deux lots :

- Terrassements et revêtements de sol ;
- Espaces verts, mobiliers, maçonneries, ferronnerie.

Le projet a été pensé pour s'intégrer au mieux au paysage en essayant de respecter le plus possible le milieu. Le choix des matériaux mis en oeuvre va dans ce sens, le revêtement du parking créé sera un mélange terre-pierre perméable. Une partie non négligeable d'une voirie en enrobé existante sera remplacée par un cheminement en stabilisé. Les essences végétales choisies pour agrémenter et effacer le parking dans le paysage sont des espèces locales que l'on peut retrouver à proximité : chênes, pins, hêtres, châtaigniers, Bruyères, Genêts, Ajoncs, prunelliers.

Les terrassements prévus n'engendreront pas d'évacuation ni d'apport de matériaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'affluence sur le parking créé devrait être semblable à celle connue jusque-là, à la différence que le stationnement sera mieux organisé et aura un impact bien plus limité sur le milieu. Les espaces végétales plantées et semées se développeront pour effacer peu à peu les marques des travaux.

Un des objectifs de ce projet est de limiter l'impact des visiteurs sur le milieu à court, moyen et long terme.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface globale du projet	10175 m ²
Nombre de place de parking VL	57
Nombre de place parking bus	2
Surface de renaturation (semi)	2440m ²
Surface plantée (plantation)	2135m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LIEU DIT GWIN ZEGAL 22580
PLOUHA; PLOUHA

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 53' 47 "E Lat. 48° 41' 47 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1 : Côte de la Pointe de Plouha - 530006449 ZNIEFF type 2 : Côte Ouest de la Baie de Saint Briec - 530014725
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plouha
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit : Littoral Penvenan Plouha
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 - Tregor Goëlo - FR5300010 Directive Habitats Directive oiseaux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé des Falaises de Plouha - 1790801SCD01

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sauf durant la période des travaux, le milieu subira les perturbations liées à ceux-ci : nuisances sonores, mouvements de terrain, clôtures de chantier. En revanche, une fois livré, la zone subira moins de perturbations qu'à l'heure actuelle (stationnement sauvage, cheminements diffus).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, et notamment les plus gros travaux (parking), étant relativement éloignés du périmètre Natura 2000 situé sur le littoral (plus de 350 M), le projet n'aura à priori pas d'impact sur un habitat / une espèce inscrit(e).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La majeure partie du projet (le parking) se situe sur une parcelle appartenant au Conservatoire du Littoral et la parking "sauvage" existant sera renaturé (prairie/fourrés) pour une surface équivalente. Le reste du projet n'est qu'une requalification de cheminements déjà existants.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'agissant d'un parking, il y aura des déplacements. Tout l'intérêt du projet étant de mieux gérer ces flux pour qu'ils impactent moins le milieu.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	excepté pendant la phase travaux au cours de laquelle il y aura quelques nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>excepté pendant la phase travaux au cours de laquelle des vibrations pourraient avoir lieu, notamment pendant les terrassements</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet inclut une gestion des eaux pluviales en surface par un système de noues et de cunettes, l'objectif étant de laisser l'eau pluviale s'infiltrer dans le sol. Cependant, des exutoires sont nécessaires pour servir de trop plein en cas de fortes précipitations.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	au contraire l'objectif du projet est d'améliorer l'intégration paysagère des stationnements et des points de vue
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

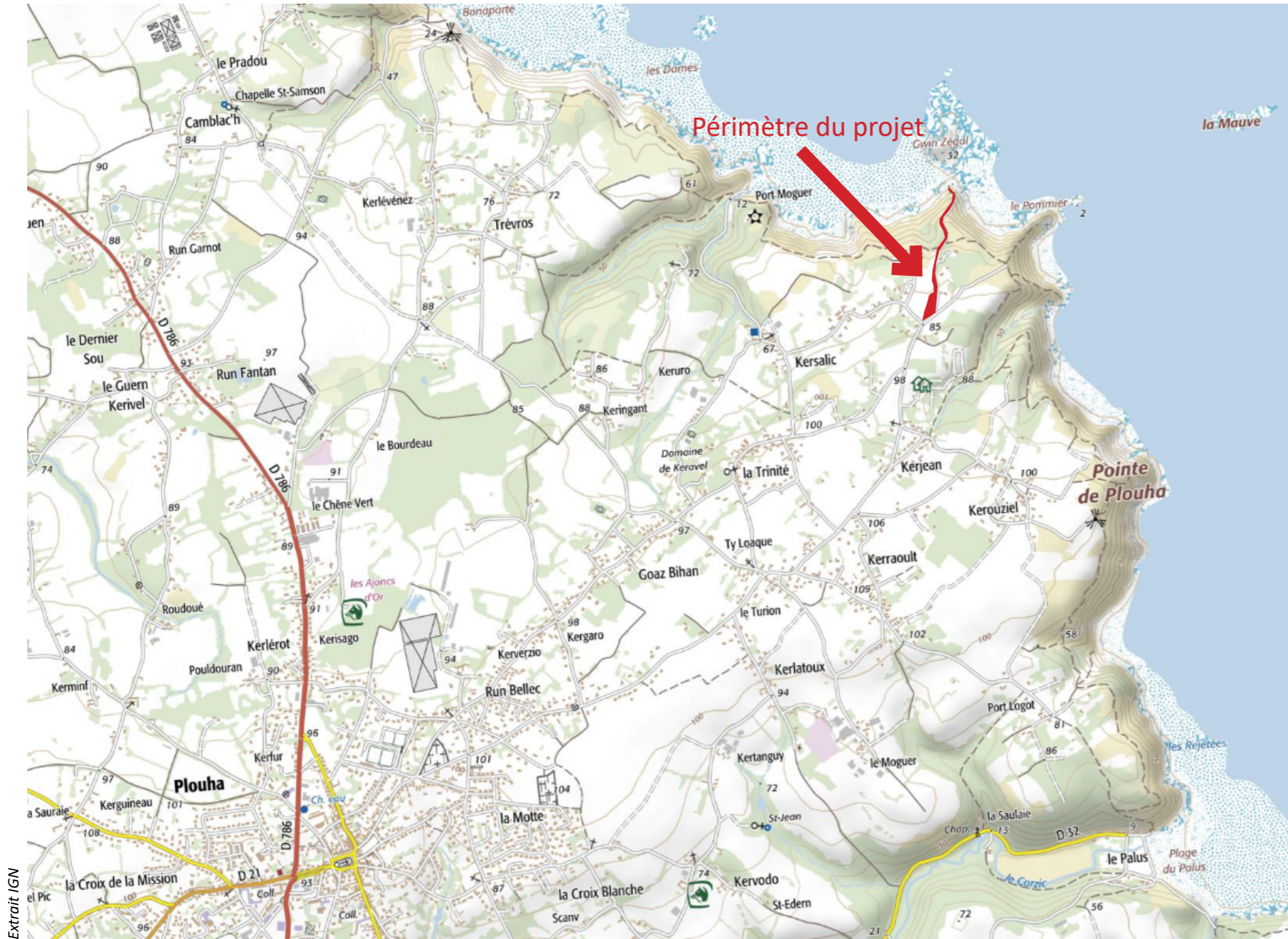
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Télédéclaré le 01/03/2021

Signature



Extrait IGN

500 m



Plouha



Conservatoire du littoral

AMÉNAGEMENT DE GWIN ZÉGAL À PLOUHA (22)

PLAN DE SITUATION

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS



Urbanisme & Paysage & VRD

09 50 03 07 60
21, rue de Canivarch - 56860 SENE

Pièce établie le :	17.02.2021
--------------------	------------

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION



Entrée du futur parking



Parcelle du Conservatoire du Littoral (futur parking)



Parking actuel à renaturer et voirie en enrobé à remplacer par un cheminement en stabilisé



Parking actuel à renaturer



Photographies datées du 12/09/2019

Agence AGAP / paysage, urbanisme, VRD

**AMÉNAGEMENT DE GWIN ZÉGAL
À PLOUHA (22)**



PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION



Voirie en enrobé qui sera remplacée par un cheminement en stabilisé



Zone de stationnement sauvage à renaturer



Cheminement et emmarchements à requalifier



Cheminement à requalifier



Photographies datées du 12/09/2019

Agence AGAP / paysage, urbanisme, VRD

AMÉNAGEMENT DE GWIN ZÉGAL
À PLOUHA (22)






Sentier existant dont le projet prévoit la requalification


Parking actuel dont le projet prévoit la renaturation


Parcelle du Conservatoire du Littoral qui accueillera le nouveau parking

Légende :

 Périmètre du projet

- Affectation des parcelles avoisinantes :

 Parcelle à vocation agricole

 Parcelle privée (habitation)

En dehors de ces affectations, les abords du projet sont constitués d'espaces dits naturels.



AMÉNAGEMENT DE GWIN ZÉGAL À PLOUHA (22)

PLAN DES ABORDS

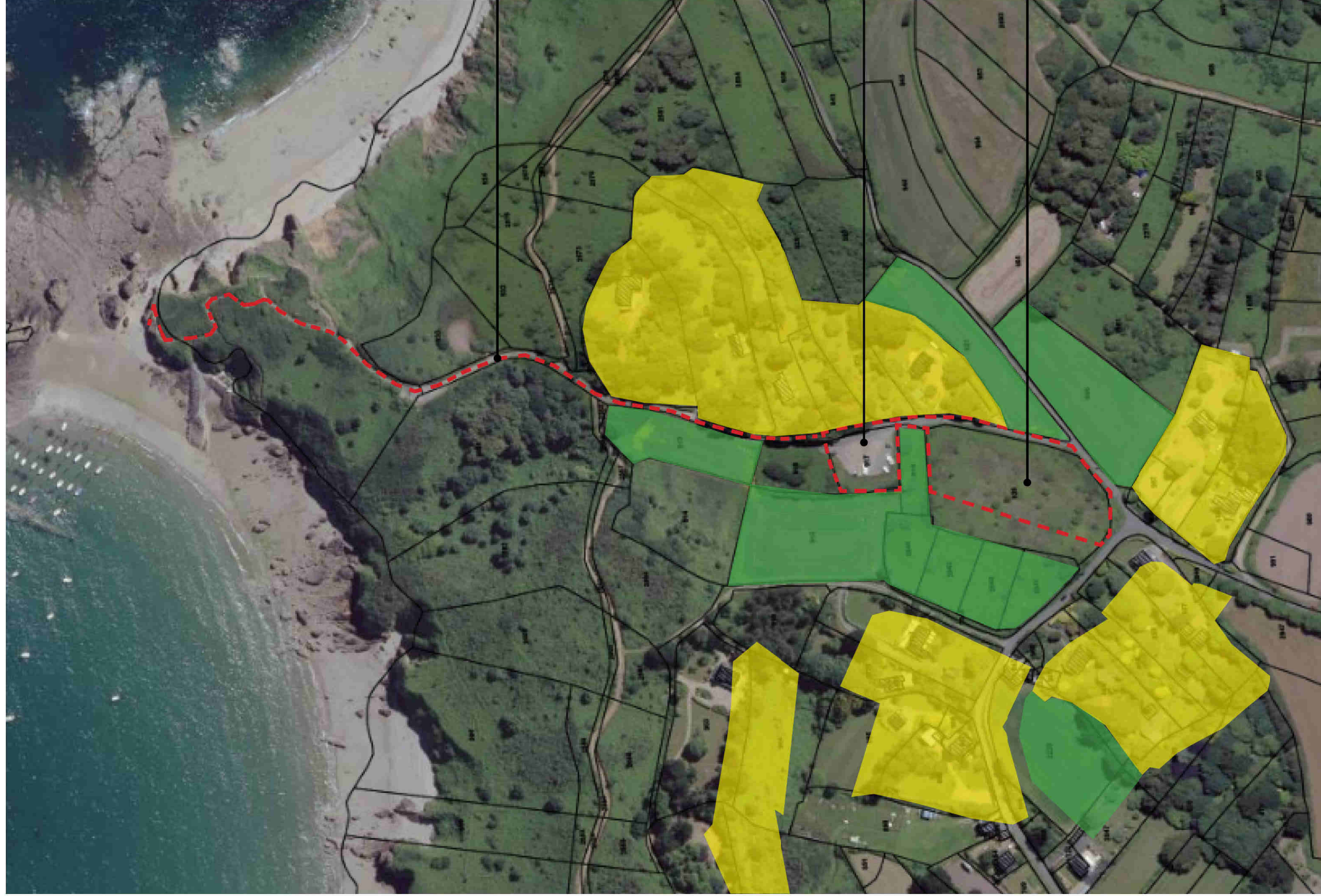
DATE	NATURE DES MODIFICATIONS



09 50 03 07 60
21, rue de Canivarch - 56860 SENE

Pièce établie le :	17.02.2021
--------------------	------------

100 m



Prise de vue : 23/06/2018 - Géoportail

100 m

Sentier existant dont le projet prévoit la requalification

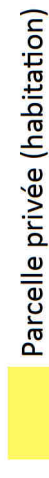
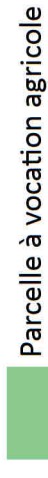
Parking actuel dont le projet prévoit la renaturation

Parcelle du Conservatoire du Littoral qui accueillera le nouveau parking

Légende :



- Affectation des parcelles avoisinantes :



En dehors de ces affectations, les abords du projet sont constitués d'espaces dits naturels.



Plouha




Conservatoire du littoral

**AMÉNAGEMENT
DE GWIN ZÉGAL
À PLOUHA (22)**

PLAN DES ABORDS

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS



09 50 03 07 60

21, rue de Canivarch – 56860 SENE

Pièce établie le : 17.02.2021

ZONE NATURA 2000
(Directive oiseaux - Directive Habitats)

ZONE
IMPLANTATION PROJET

© MEDDE, DREAL Bretagne, IGN



AMÉNAGEMENT
DE GWIN ZÉGAL
À PLOUHA (22)

PLAN DE SITUATION - NATURA 2000

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS



Pièce établie le :	17.02.2021

09 50 03 07 60
21, rue de Canivarch - 56860 SENE

CARNET DE DETAIL DES
AMENAGEMENTS PAYSAGERS

SECTEUR STATIONNEMENT

Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22) Conservatoire du littoral	Aménagement du Gwin Zégal	Carnet de détails	PHASE PRO	IND B	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup
---	---------------------------	-------------------	-----------	-------	--

PARKINGS EXISTANTS

Parking 1 :
environ 10 places



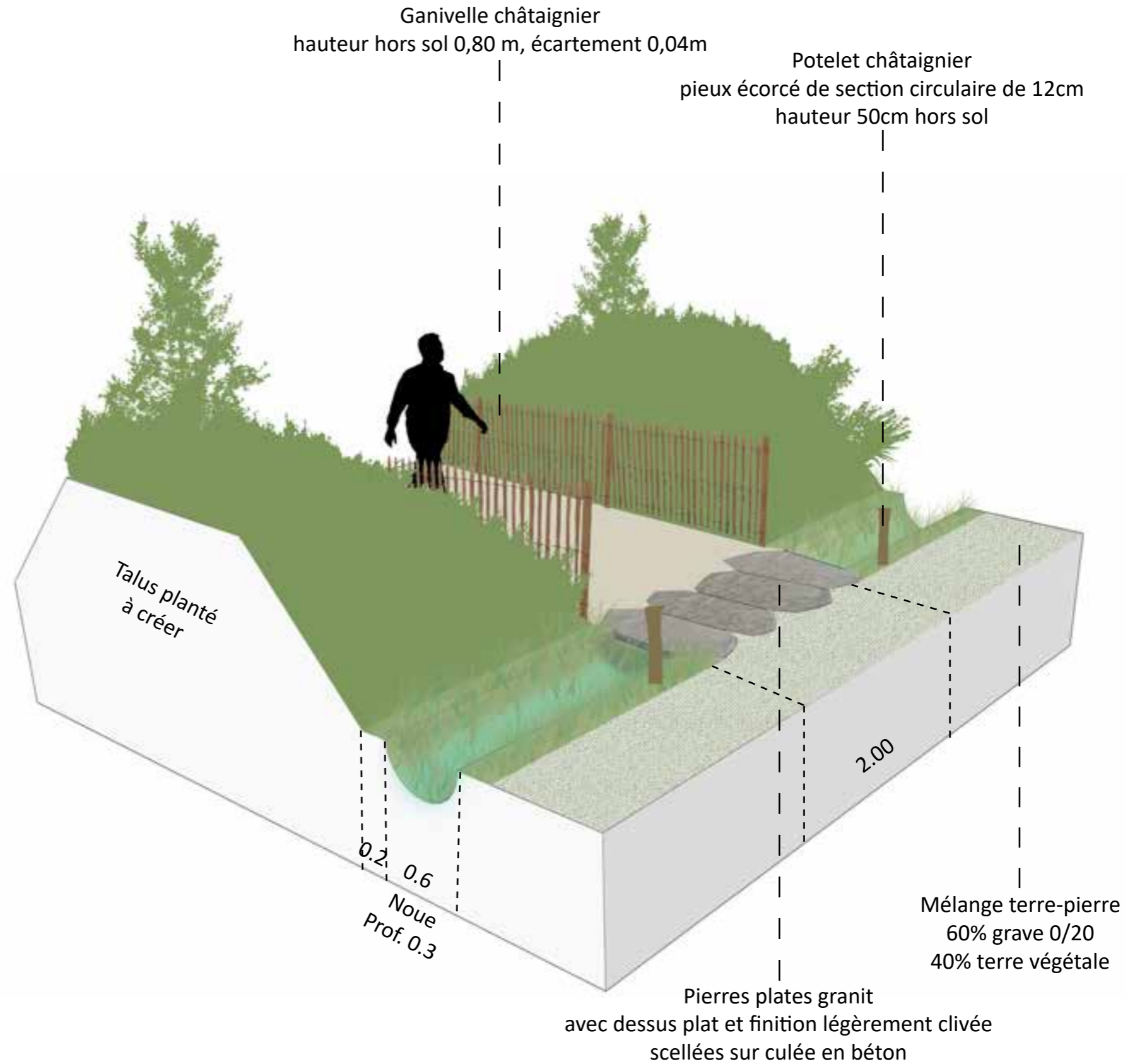
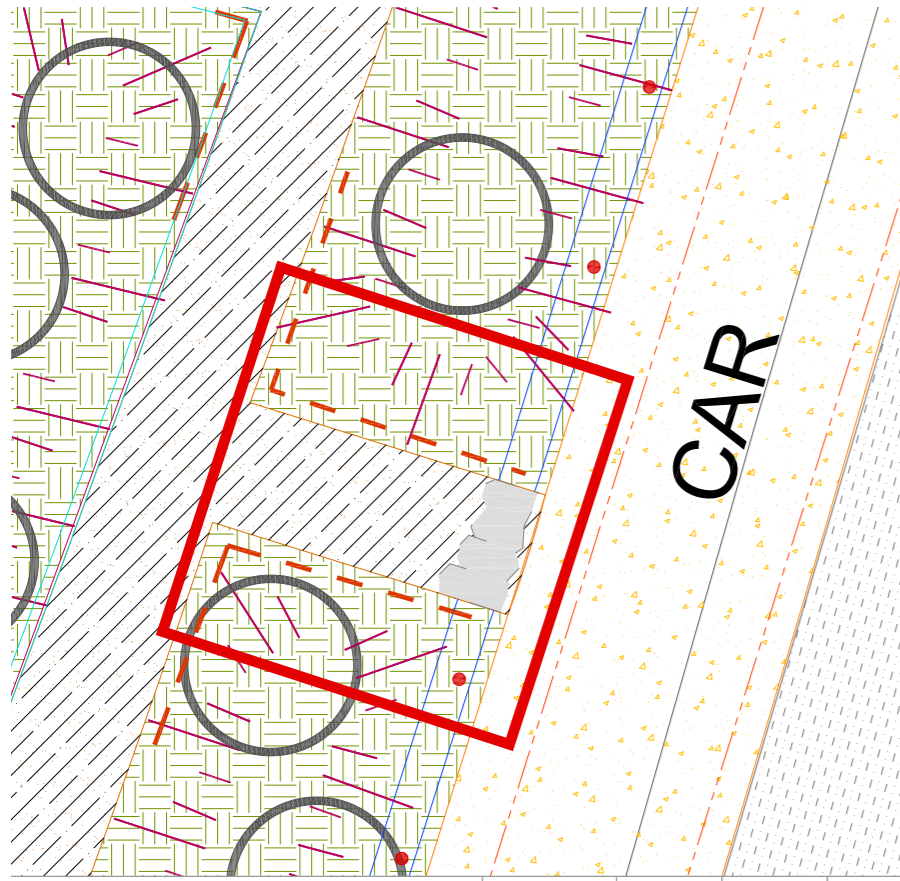
Parking 2 :
environ 50 places



Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22) Conservatoire du littoral	Aménagement du Gwin Zégal	Carnet de détails	PHASE PRO	IND B	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup
---	---------------------------	-------------------	-----------	-------	--

ZOOM - PARKING

Passerelles en pierre au-dessus des noues



Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22)
Conservatoire du littoral

Aménagement du Gwin Zégal

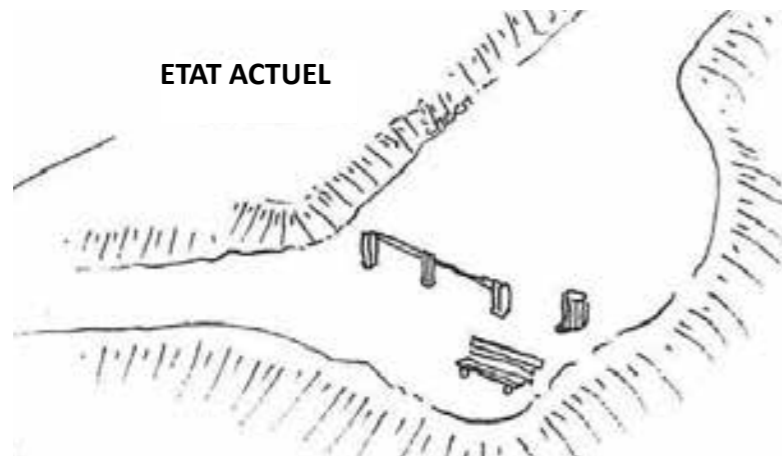
Carnet de détails

PHASE PRO

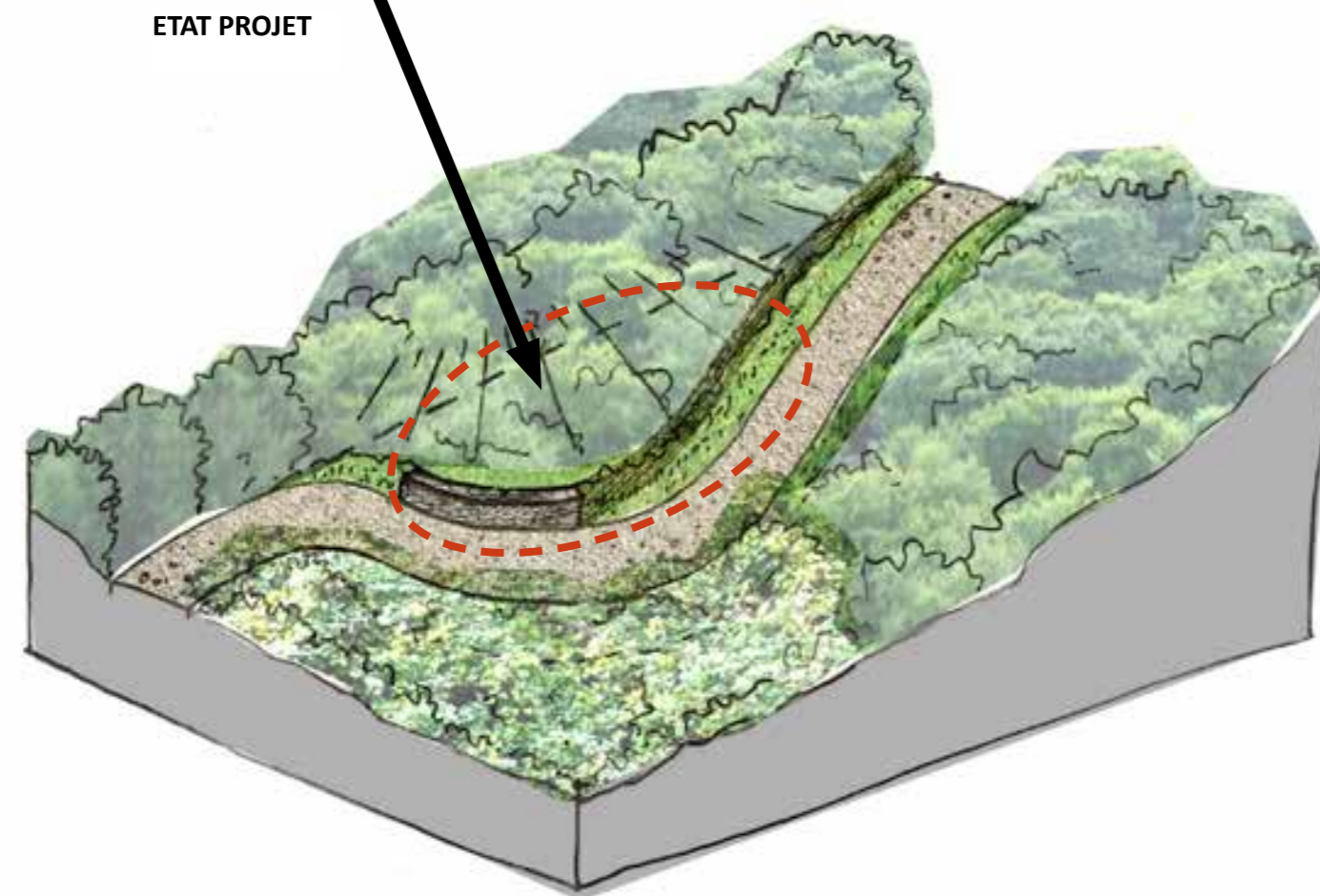
IND B

Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup

RENATURATION DES ANCIENS PARKINGS/ PARKING 1



voiture garée illégalement qui obstrue le passage des piétons
+ Mobiliers vétustes supprimés dans le cadre du projet d'aménagement



- Le coteau abrupt qui a été surcreusé de façon brutale pour pouvoir élargir la petite plateforme et permettre **un stationnement (illégal)**, est retravaillé de manière à retrouver sa forme naturelle.

- Le mouvement de terre nécessaire est géré avec les déblais-remblais issus du site . La terre «perchée» au dessus de la plateforme est nivelée de façon plus équilibrée vers le pied du coteau de manière à retrouver un profil plus naturel.

- Un muret bas en pierres sèches locales est mis en place dans le prolongement du muret existant, pour permettre de retenir la terre du coteau redessiné et renaturé (essences littorales adaptées)

- Ce «rétrécissement» de la plateforme est accompagné d'une suppression de tous les mobiliers peu qualitatifs (bancs et poubelle vétustes et urbains) ou devenu inutile depuis le recul du parking (barrière voiture).

La croute d'enrobé est gratée et remplacée par un sable stabilisé mieux intégré et plus cohérent avec le caractère naturel et piétonnier du site.

Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22) Conservatoire du littoral	Aménagement du Gwin Zégal	Carnet de détails	PHASE PRO	IND B	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup
---	---------------------------	-------------------	-----------	-------	--

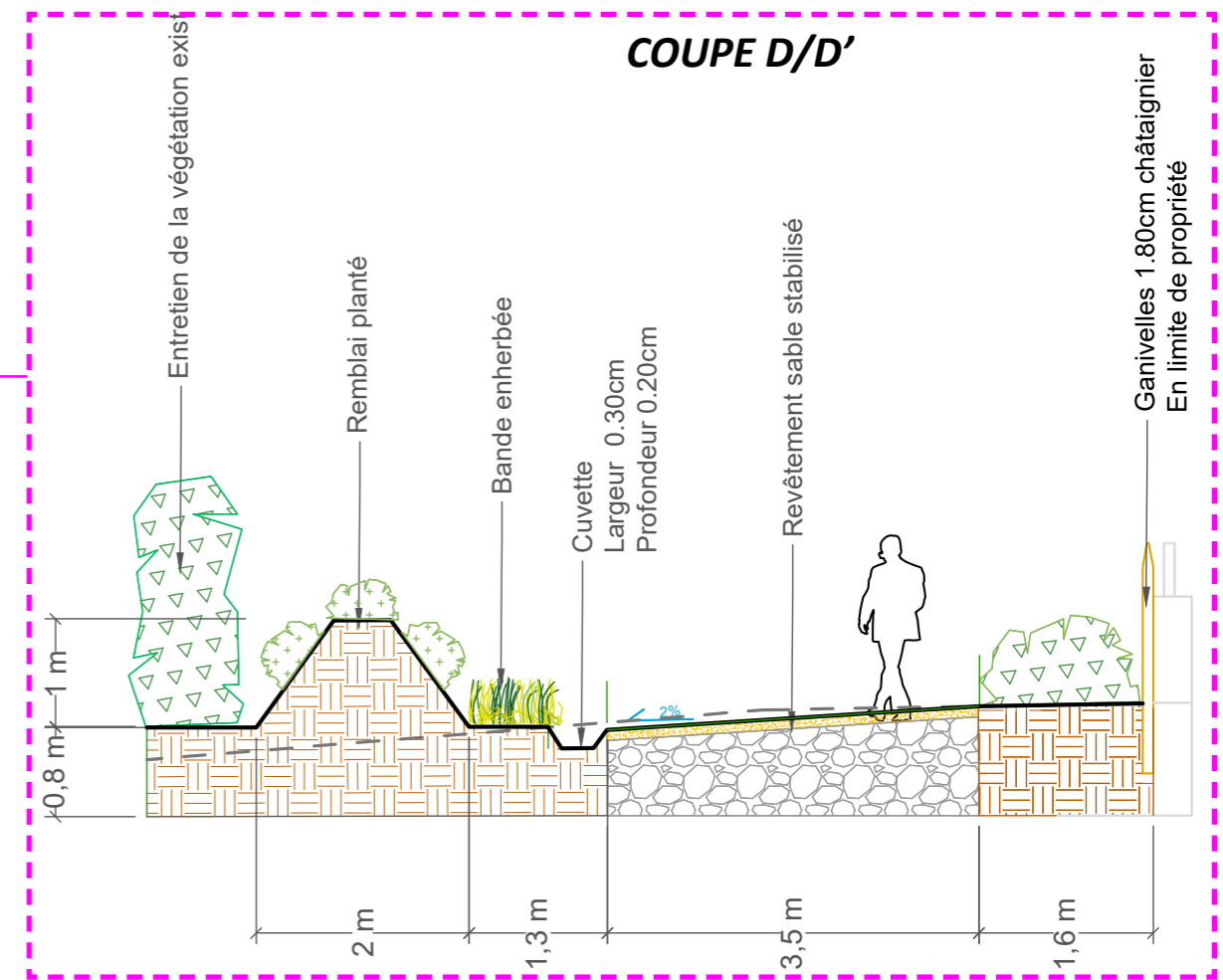
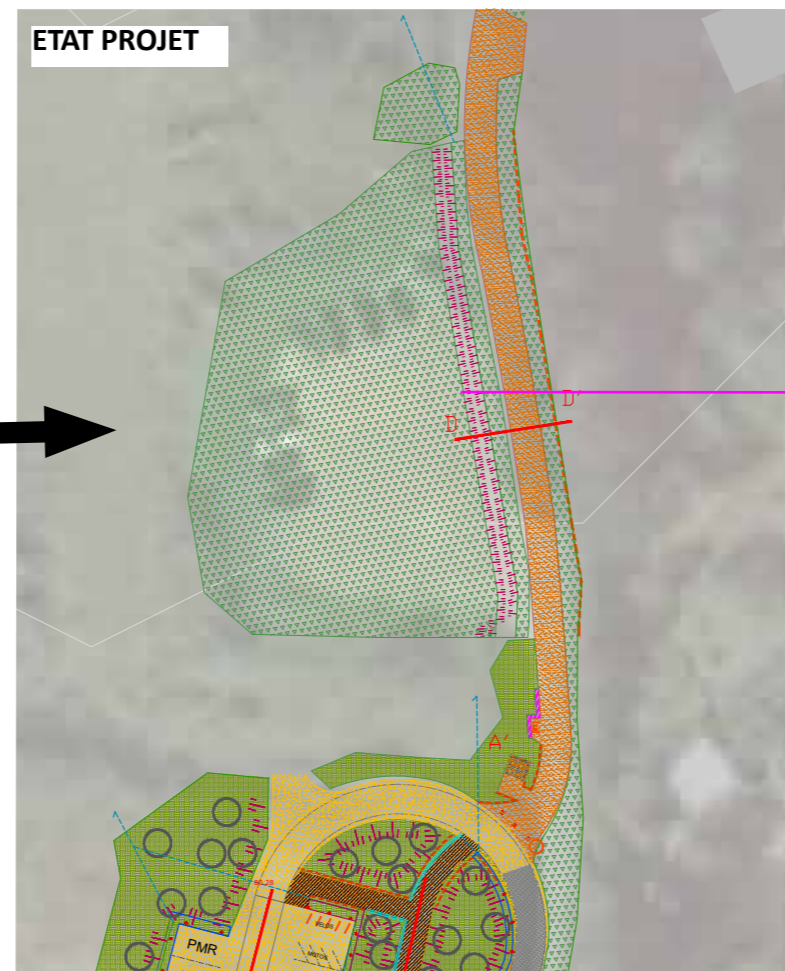
RENATURATION DES ANCIENS PARKINGS/ PARKING 2



Le stationnement est actuellement organisé sur une parcelle privée (riverain). Le sol naturel a été Lessivé et surcreusé par les girations des voitures stationnées anarchiquement et par le ruissellement non maîtrisé des eaux pluviales



Continuité entre le parking actuel et la voie d'accès piéton/voitures au site: configuration actuelle peu confortable voire dangereuse pour le piéton ! La route enrobée invite actuellement l'automobiliste à continuer en direction de la Pointe de Gwin Zégal: le projet rend cet accès carrossable réservé .aux riverains et pêcheurs.



Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22)
Conservatoire du littoral

Aménagement du Gwin Zégal

Carnet de détails

PHASE PRO

IND B

Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup

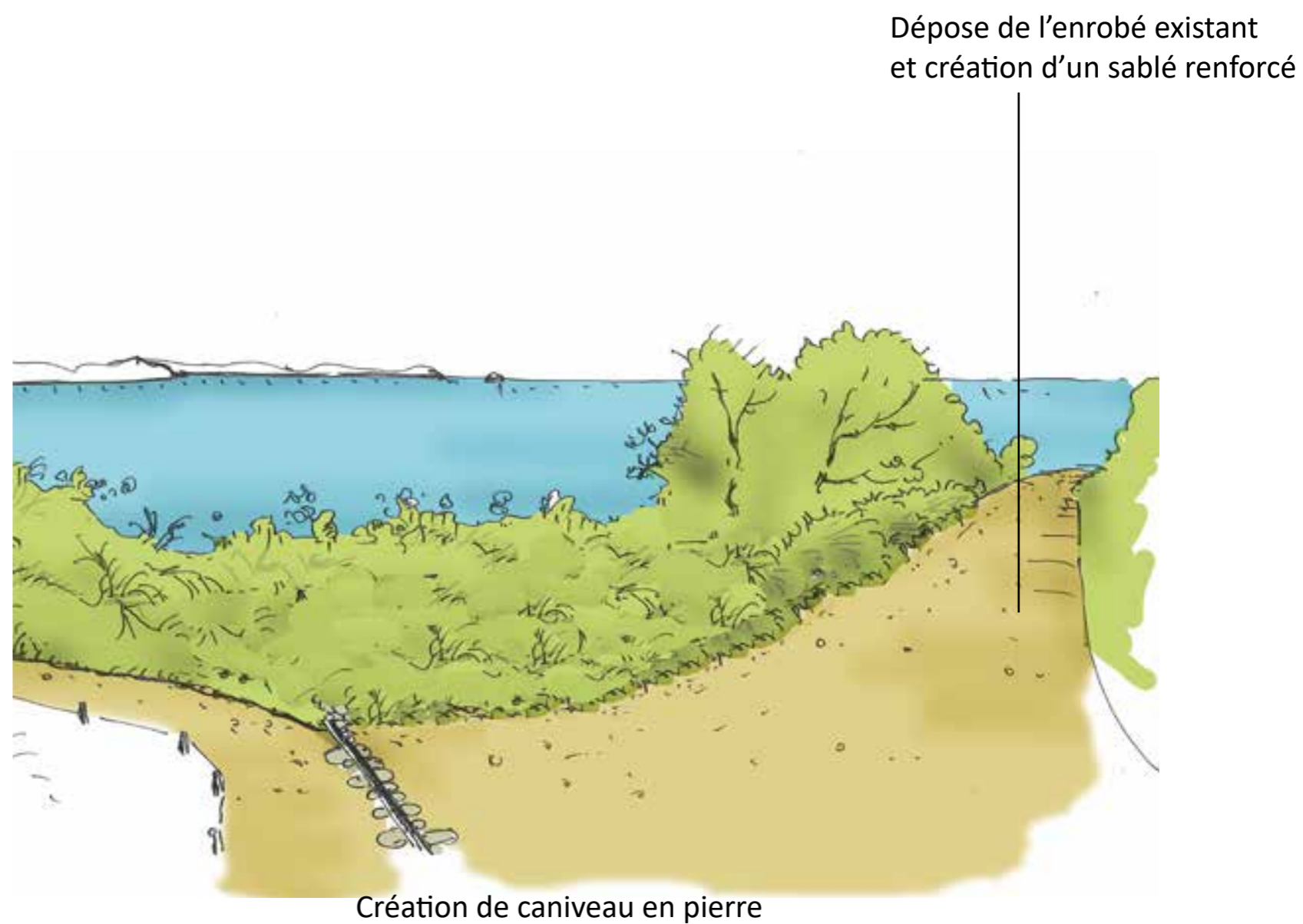
CARNET DE DETAIL DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS

SECTEUR SENTIER PIETON LITTORAL

Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22) Conservatoire du littoral	Aménagement du Gwin Zégal	Carnet de détails	PHASE PRO	IND B	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup
---	---------------------------	-------------------	-----------	-------	--

ZOOM - INTERSECTION ENTRE LE SENTIER GR ET LE PREMIER BELVEDERE

Existant



Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22)
Conservatoire du littoral

Aménagement du Gwin Zégal

Carnet de détails

PHASE PRO

IND B

Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup

ZOOM - SENTIER ET BELVEDERE FALAISE

Existant



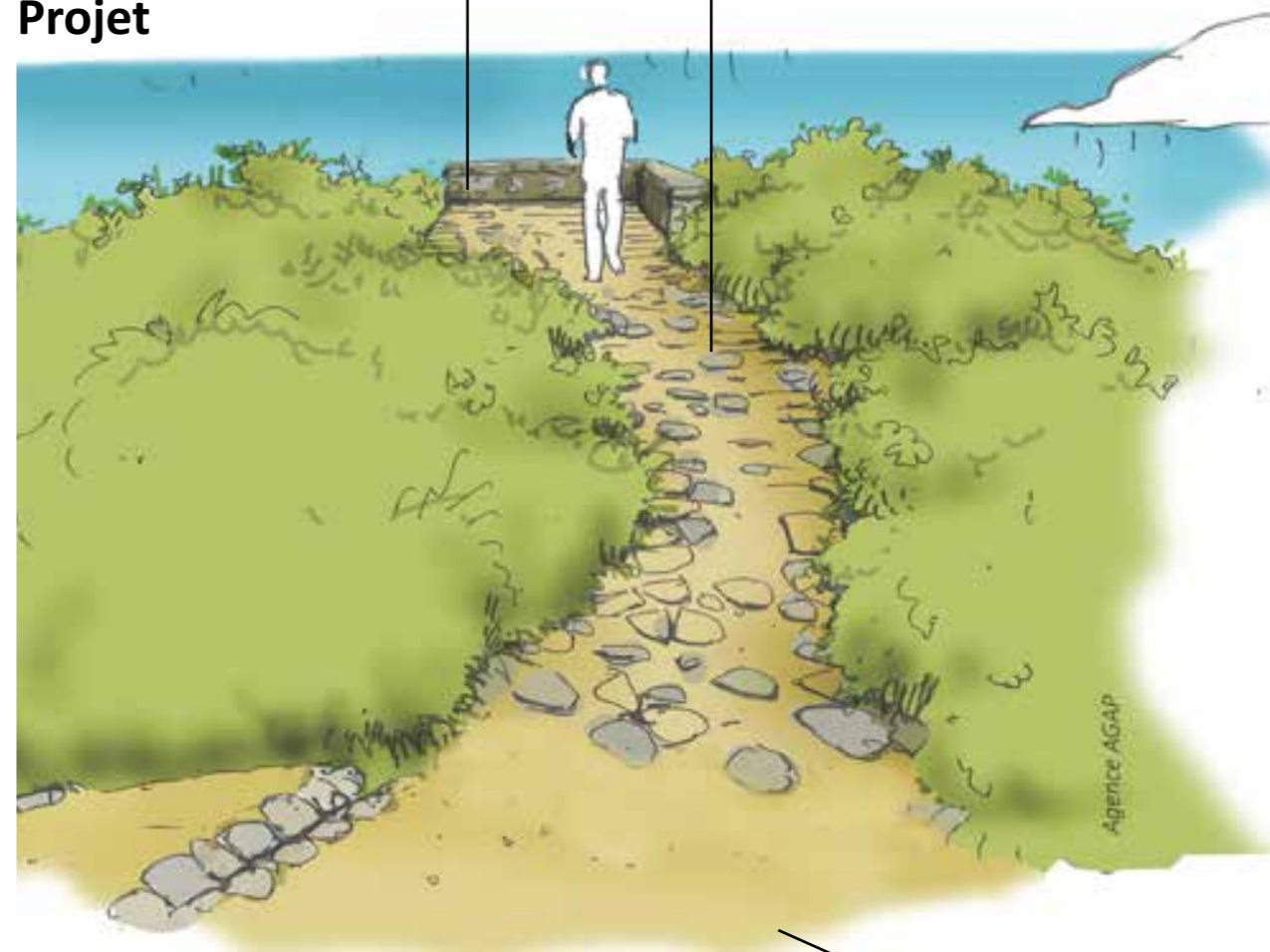
Belvédère en situation de "balcon", à sécuriser par la pose d'un muret en pierres sèches



Reprise des sol avec des pierres locales de manière à préserver le sentier d'une érosion trop importante due au ruissellement

Création d'un muret garde-corps en pierres sèches avec les pierres issues du muret d'entrée de site démonté

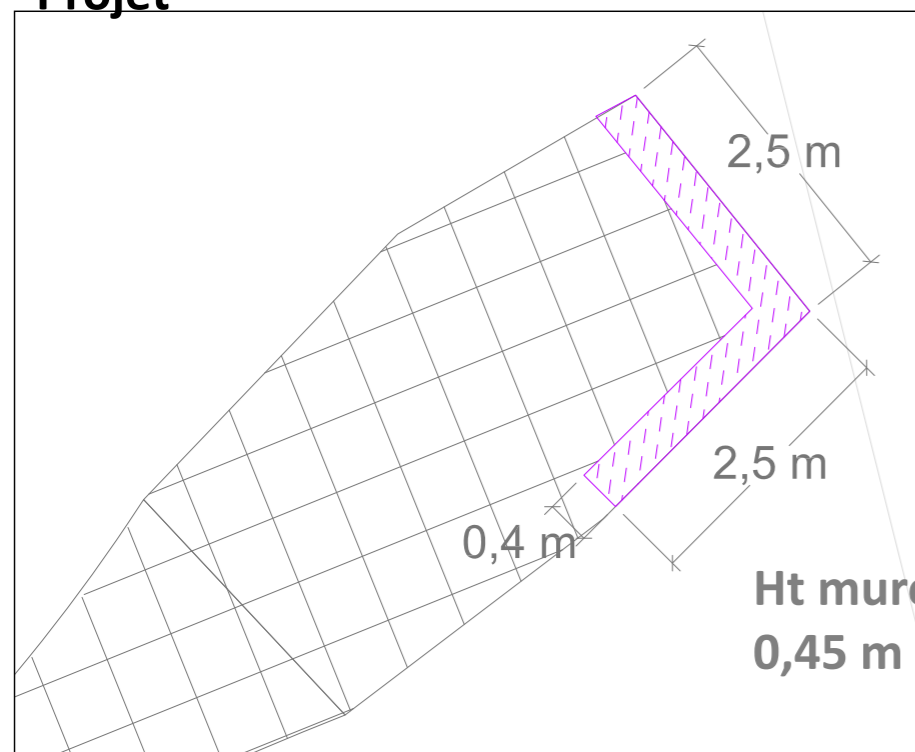
Projet



Création d'embranchements + caniveaux en pierre pour gestion des EP

Dépose de l'enrobé, remplacé par un sable stabilisé

Projet



Ht muret-banc :
0,45 m

Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22)
Conservatoire du littoral

Aménagement du Gwin Zégal

Carnet de détails

PHASE PRO

IND B

Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup

ZOOM - MOBILIERS



Potelet bois châtaigner / pour noues



Rack à vélo bois / entrée site (référence Bréhec)



Potelet bois fixe et amovible / entrée site



Panneau d'information bois et plexi/ entrée site (référence Bréhec)



Monofil bois et acier (intersection avec GR)



Ganivelle châtaigner

Commune de Plouha - Côtes-d'Armor (22) Conservatoire du littoral	Aménagement du Gwin Zégal	Carnet de détails	PHASE PRO	IND B	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP & Alice Leloup
---	---------------------------	-------------------	-----------	-------	--

ZOOM - PLANTATIONS

Les arbustes

(containers 2L sur le nouveau parking
semi sur autres zones)



Bryère



Lagures ovales (semi)



Genêt



Ajonc



Prunellier

Les arbres

(baliveau)



Hêtre



Châtaignier



Chêne pubescent



Pin sylvestre et Pin maritime